

## Territoire d'Énergie Mayenne

EPCI classé 40 à 80 000 habitants

Territoire d'Énergie Mayenne (TE53), établissement public de coopération intercommunale est l'autorité organisatrice du service public de la distribution du gaz et de l'électricité des 255 communes du département. A ce titre, il réalise d'importants investissements sur les réseaux d'électricité, d'éclairage public et de télécommunication.

Acteur de la Transition Énergétique, TE53 intervient également, dans le cadre de ses compétences, pour le compte des collectivités adhérentes dans les domaines éclairage public, énergies renouvelables, électro mobilité, cartographie, géo référencement des réseaux, couverture zone blanche téléphonie mobile et achat groupé d'énergie.

## RECRUTE

### UN(E) CHARGE(E) DE COMMUNICATION

Type de contrat : CDD de 1 an  
Emploi à temps partiel (17h50)

**Missions** : Sous l'autorité du directeur général des services et en lien étroit avec le président de Territoire d'Énergie Mayenne,

Vous assurerez la mise en œuvre de la stratégie de communication externe et interne de l'établissement en collaboration avec la chargée de communication.

#### **Activités** :

- Gérer et actualiser le plan de communication
- Organiser des conférences de presse en fonction de l'activité du Syndicat
- Gérer les demandes des journalistes et des collectivités
- Concevoir des supports de communication graphiques en respectant la charte graphique de TE53 (affiches, flyers, dépliants...)
- Concevoir et rédiger les différents supports écrits de communication (articles de presse, rapport d'activité de TE53, lettre d'information, dépliant, panneaux d'affichage....) à destination des élus, des collectivités membres, partenaires, journalistes, etc
- Participer à l'organisation des différents événements e manifestations
- Rechercher les informations et gérer la documentation
- Assurer la gestion du site internet
- Elaborer la newsletter mensuelle...

#### **Profil et qualités** :

- De formation BAC + 2 et/ou licence en information et communication
- Une première expérience professionnelle dans un poste similaire sera appréciée
- Vous maîtrisez les principaux langages de la communication (écrit, oral, événementiel, multimédia...)
- Vous possédez de réelles qualités rédactionnelles, des capacités de recherche, d'analyse, de synthèse vous permettant d'être force de proposition

- Vous maîtrisez les outils informatiques (Word, Excel, Power Point, Publisher, InDesign, Illustrator, Photoshop, ...) et les différentes étapes de la production graphique
- Vous êtes à l'aise avec l'utilisation des réseaux sociaux (facebook, twitter...)
- Dynamique, disponible, vous savez mener des projets, travailler en équipe, et possédez de réelles capacités d'organisation, d'initiative, d'écoute, de pédagogie, de discrétion
- Vos grandes qualités relationnelles seront un atout pour communiquer avec les élus, concessionnaires, administrations, entreprises, journalistes, ...

### **Contact et informations complémentaires :**

- Temps de travail hebdomadaire : 17h50
- Poste à pourvoir dès que possible
- Les lettres de candidatures manuscrites avec curriculum vitae sont à adresser soit par courrier postal soit par courriel, aux adresses ci-dessous, à l'attention de **Monsieur le Président de Territoire d'Energie Mayenne**
- Poste basé sur la commune de Changé (Technopole)
- Rémunération statutaire + régime indemnitaire + tickets restaurant.
- Mobilité ponctuelle en et hors département + permis B requis (véhicule de service). Disponibilité occasionnelle le soir

**Courriel :** [secretariat.direction@territoire-energie53.fr](mailto:secretariat.direction@territoire-energie53.fr)

**Courrier :** Territoire d'Energie Mayenne, Parc Technopolis, Rue Louis de Broglie - Bât R - 53 810 CHANGE

Renseignements : Hélène RUAULT

Téléphone : 02 43 59 07 14

### **Travailleurs handicapés :**

Nous vous rappelons que conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le statut général des fonctionnaires, la Loi du 26 janvier 1984 portant statut général des fonctionnaires territoriaux et le décret régissant le cadre d'emplois correspondant. Nous vous rappelons toutefois, qu'à titre dérogatoire, les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.